

Volants : 78
Convocation du Conseil de Communauté :

le 7 mars 2014

Affichage du Compte-rendu Sommaire :

le 18 mars 2014

PREFECTURE DES DEUX-SÈVRES

25 MARS 2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 17 mars 2014

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE PAR LA CANA L'INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE DU BASSIN DE LA SEVRE NIORTAISE (IIBSN) POUR L'OPERATION DE GESTION DES JUSSIÉS SUR LE SECTEUR DE NIORT NORON

Titulaires présents :

Gilbert BARANGER, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Pilar BAUDIN, Julie BIRET, Marie-Christelle BOUCHERY, Joël BOURCHENIN, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Christian BREMAUD, Jacques BROSSARD, Jean-Luc CUSSON, Annie COUTUREAU, Nicole DAVID, Sylvie DEBOEUF, Annick DEFAYE, Patrick DELAUNAY, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Gérard EPOULET, Alain FORT, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Geneviève GAILLARD, Jean-Pierre GAILLARD, Catherine GAUFICHON, Michel GENDREAU, Gérard GIBAUDT, Nicole GRAVAT, Jean-Jacques GUILLET, Nicole IZORE, Florent JARRIAULT, Bernard JOURDAIN, Gérard LABORDERIE, Virginie LEONARD, Elisabeth MAILLARD, Gaele MANGIN, Nicolas MARRAULT, René MATHE, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Joël MISBERT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Jean-Luc MORISSET, René PACAULT, Alain PARROT, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-Louis SIMON, Michel SIMON, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Jean-Michel TEXIER, Marc THEBAULT, Denis THOMMEROT, Thierry THUBIN, Dominique VALLEE, Daniel VEILLET, Huseyin YLDIZ, Gérard ZABATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Bianche BAMANÀ à Michel GENDREAU, Brigitte COMPETISSA à Jean-Luc MORISSET, Gilbert GOLAZ à Sylvie DEBOEUF, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Anne LABBE à Alain PIVETEAU, Jacqueline LEFEBVRE à Marc THEBAULT, Aurélien MANSART à Gérard ZABATTA, Franck MICHEL à Nicolas MARRAULT, Delphine PAGE à Patrick DELAUNAY, Christophe POIRIER à Jean-Louis SIMON, Claire RICHECOEUR à Jean-Pierre BOUTHILLIER, Nathalie SEGUIN à Julie BIRET, Jean-Claude SUREAU à Jacques TAPIN, Francis THIBAUDAULT à Françoise TALBOT

Titulaires absents suppléés :

Titulaires absents :

Maryvonne ARDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Jean BOULAIS, Amaury BREUILLE, Thierry BUREAU, Robert GOUSSEAU, Emmanuel GROLLEAU, Rabah LAICHOUR, Olivier MARIE

Titulaires absents excusés :

Bianche BAMANÀ, Brigitte COMPETISSA, Gilbert GOLAZ, Véronique HENIN-FERRER, Anne LABBE, Jacqueline LEFEBVRE, Aurélien MANSART, Franck MICHEL, Jean-Pierre MIGAULT, Delphine PAGE, Christophe POIRIER, Claire RICHECOEUR, Nathalie SEGUIN, Jean-Claude SUREAU, Francis THIBAUDAULT

Président de séance : Pascal DUFORESTEL

Secrétaire de séance : Gaele MANGIN

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU NIORTAIS

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU 17 MARS 2014

**DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – CONVENTION DE DELEGATION DE
MAITRISE D'OUVRAGE PAR LA CAN A L'INSTITUTION
INTERDEPARTEMENTALE DU BASSIN DE LA SEVRE NIORTAISE (IIBSN) POUR
L'OPERATION DE GESTION DES JUSSIÉS SUR LE SECTEUR DE NIORT NORON**

Monsieur **Claude ROULLEAU**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur proposition du Président,

La CAN est propriétaire et gestionnaire de deux fossés (conches), en connexion directe avec la Sèvre, situés sur la commune de Niort dans le secteur de Noron. Ces réseaux hydrauliques, à fort potentiel biologique et écologique, sont colonisés depuis plusieurs années par les jussies (espèces exotiques envahissantes) et un plan de maîtrise de la prolifération de ces espèces a été mis en place par l'institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise (IIBSN).

Malgré les interventions ponctuelles déjà réalisées par la CAN, aucune amélioration réelle n'a été constatée. Cette situation risque, à terme, de perturber fortement les écosystèmes colonisés ou en voie de l'être.

Aussi, dans un souci de préservation de ces sites remarquables, il est proposé que la CAN conventionne avec l'IIBSN en lui déléguant l'opération de gestion des jussies sur les secteurs elle est propriétaire et gestionnaire.

Le coût de cette opération, décrite dans la convention jointe, est estimé à 1 800 € TTC / an.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Autoriser la signature de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage à intervenir conformément aux conditions ci-avant définies.

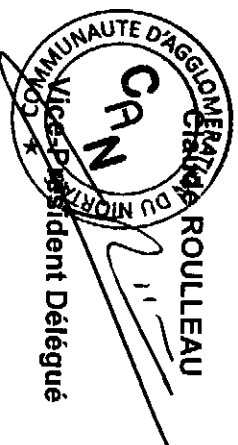
Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 78

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU NIORTAIS
CAN
Claude ROULLEAU
Vice-Président Délégué